



N° 000024/MB/DGD/SC

Conakry, le 10 JUIN 2024

*Le Directeur Général*

## NOTE CIRCULAIRE

### Portant Relance du Régime de Travail H 24 au Port de Conakry.

A Mesdames et Messieurs

- Les Directeurs Techniques
- Les Chefs de Services d'Appui
- Les Directeurs Régionaux des Douanes de Conakry-Centre et de Conakry-Port
- Les Directeurs Généraux des Sociétés de Consignation
- La Coordinatrice de la Fatière Patronale des Transitaires

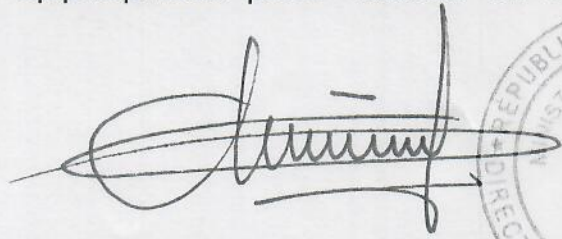
Mesdames et Messieurs,

Sur instruction de Monsieur le Ministre du Budget, j'ai l'honneur de vous informer de la **reprise des opérations en continu 24 h/24** au port de Conakry, à compter du **11 juin 2024**.

Cette décision fait suite à la signature d'un protocole par les parties prenantes.



A cet effet, je rassure tous les partenaires que la douane a déjà pris toutes les dispositions appropriées pour assurer la continuité d'un service de qualité.



**Général de Brigade Moussa CAMARA**  
Inspecteur des Douanes  
Grand Officier de l'Ordre National du Mérite

**Ampliation :**

- MB 1
- HCGN 1
- DGPN 1
- DGPAC 1
- FPTG 1
- SGL 1
- ST 1
- CCIAG 1
- DGD 1/9